

# Regards Sociologiques

## Indications pour la publication

### Evaluation

Chaque texte soumis à la revue fait l'objet d'une double évaluation anonyme, par un membre du comité de lecture et par un évaluateur extérieur spécialiste du domaine concerné par l'article. La décision de publication revient au comité coordonné par le directeur de la publication. Pour les projets de dossier soumis à la revue, chaque article est soumis aux évaluateurs suivant la même procédure.

### Manuscrit

Les manuscrits sont transmis uniquement sous forme électronique ([asso\\_regarsoc@yahoo.fr](mailto:asso_regarsoc@yahoo.fr)), en format word et en format pdf. Ils ne doivent pas dépasser 70000 signes (notes et espaces compris). Il n'ont pas fait l'objet d'une publication antérieure (forme papier ou électronique), et ne sont pas soumis simultanément à d'autres revues.

Le courrier électronique accompagnant l'article mentionne : le(s) nom(s) et prénom(s) du ou des auteurs, leur laboratoire d'appartenance, leur adresse électronique ainsi que leur adresse postale. Le nom de l'auteur n'est pas répété sur la première page de l'article.

Il est demandé en outre un résumé de l'article d'environ 1000 signes (espaces compris).

### Mise en forme

Le texte est présenté en interlignes 1,5, sans mise en page prédéfinie (pas de « styles de texte » par exemple).

La police utilisée est « Times New Roman » pour l'ensemble de l'article (titres et intertitres compris). Les caractères gras sont réservés pour le titre et les intertitres.

L'utilisation des guillemets respecte les conventions suivantes :

- guillemets de 1<sup>er</sup> rang : « » ;
- guillemets de 2<sup>e</sup> rang : "".

### Intertitres

Les intertitres sont numérotés, en tenant compte de l'architecture de l'article :

- I, II, III pour les intertitres de 1<sup>er</sup> niveau ;
- 1, 2, 3 pour les intertitres de 2<sup>e</sup> niveau ;
- a, b, c pour les éventuels intertitres de 3<sup>e</sup> niveau.

### Documents de travail

En cas d'insertion des documents de travail, notamment tableaux, graphiques et illustrations, ils sont numérotés par type (ex : tableau 1, tableau 2, tableau 3, etc.) et, dans le manuscrit, regroupés en fin d'article. Dans le corps du texte, les renvois sont indiqués de manière précise à l'endroit voulu.

Une légende précise est jointe à chaque document, de même, s'il y a lieu, que les références d'origine.

### Encadrés

Certains développements annexes peuvent faire l'objet d'encadrés. De préférence, ils ne comportent pas de note. Dans le cas où le recours à des notes s'avère indispensable, celles-ci doivent être réduites au minimum.

De même que pour les documents de travail, ils sont numérotés et regroupés en fin d'article, et les renvois sont indiqués de manière précise.

### Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont indiquées en notes de bas de page (l'article ne comprend pas de bibliographie finale). Les prénoms sont donnés en entier. Plus généralement, elles donnent *toutes* les précisions indiquées ci-dessous, et suivent *impérativement* les normes suivantes :

Goffman Erving, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minit (coll. Le sens commun), 1968.

Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (t.2 : *Les enfants illégitimes*), Paris, Raisons d'agir (coll. Cours et travaux), 2006.

Bourdieu Pierre, Champagne Patrick, « Les exclus de l'intérieur », in Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil (coll. Libre examen), 1993, pp. 597-603.

Garcia Sandrine, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, mars 2007, pp. 80-93.

Shinn Terry, « Division du travail et spécificité organisationnelle. Les laboratoires de recherche industrielle en France », *Revue française de sociologie*, vol. XXI, n°1, janvier-mars 1980, pp. 3-35.

Cabalion Joël, « Gestions politiques et conflits autour d'un projet de barrage indien », mémoire de master II recherche (sous la dir. de A. Bensa), Paris, EHESS, 2007.

### Divers

La signification des sigles et acronymes est indiquée lors de leur première occurrence. Les termes ou expressions de langue étrangère sont placés en italique.

### Notes de lecture

Les notes de lecture ne dépassent pas 12000 signes (espaces compris). Elles ne comportent pas de notes de bas de page (les références bibliographiques annexes sont à indiquer dans le corps du texte, entre parenthèses). Elles sont évaluées par le comité de rédaction avant d'être acceptées pour publication.